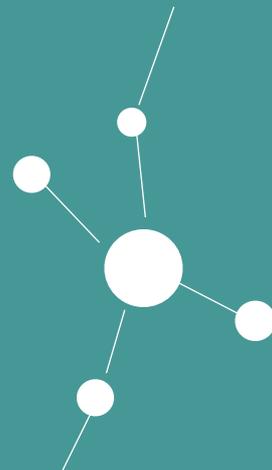


Les Territoires de Confluence

L'alliance de 5 intercommunalités sur 3 régions et 4 départements

La Communauté d'agglomération Saumur Val de Loire et les communautés de communes Baugeois-Vallée, Pays Loudunais, Chinon Vienne et Loire, et Thouarsais ont créé un espace de coopération. Objectifs : donner de la force à des projets communs et parler d'une même voix.

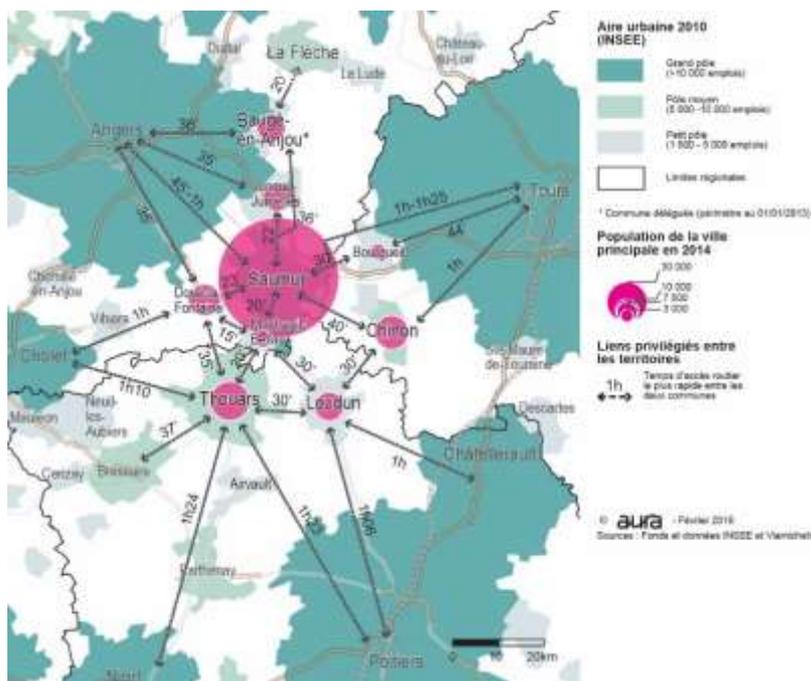


UN ESPACE DE TRANSITION AU CARREFOUR DE LA TOURAINE, DU POITOU ET DE L'ANJOU

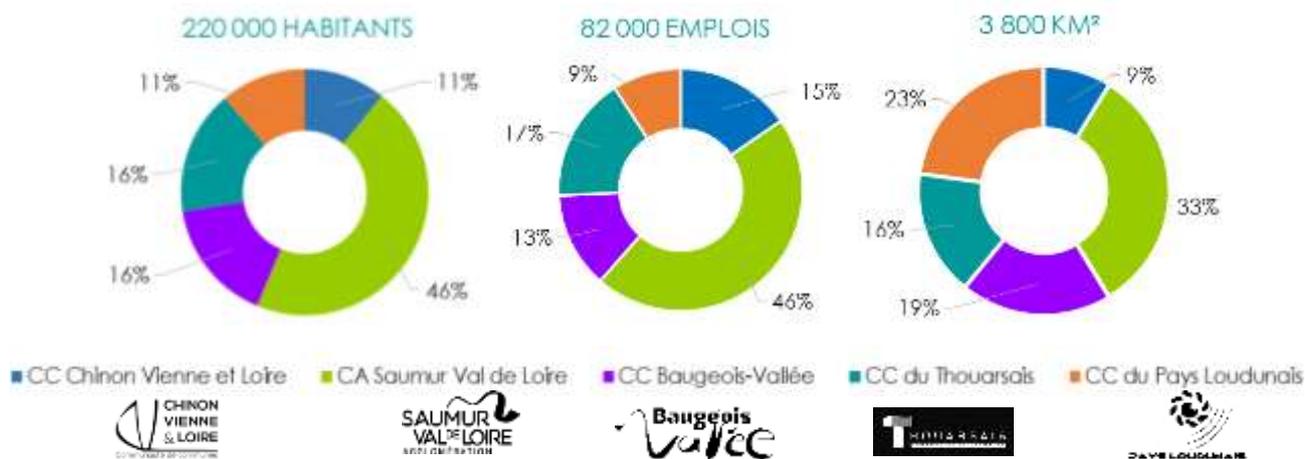
Ce sont « des communautés avec lesquels nous avons des intérêts et des projets communs comme les liaisons ferroviaires, l'attractivité de nos villes, l'alimentation, le tourisme, ... », explique Jean-Michel MARCHAND, Président de la Communauté d'Agglomération Saumur val de Loire. Et « des attachements quotidiens avec Saumur pour les services et grands équipements » ajoutent Joël DAZAS, et Patrice PINEAU, respectivement Maires de Loudun et de Thouars.

La multi-influence entre ces territoires est confirmée : pas de suprématie, mais des conjonctions d'intérêts de bassins de vie et d'emplois qui invitent à collaborer pour la revitalisation de ces territoires en milieu rural en cohérence avec les grandes capitales proches.

Les territoires de Confluence portent l'attente d'une **action publique collaborative et réinventée en milieu rural** : services au public, nouvelles mobilités, accès à la formation et à l'emploi, tourisme, patrimoines et environnement, ressources énergétiques et alimentaires.



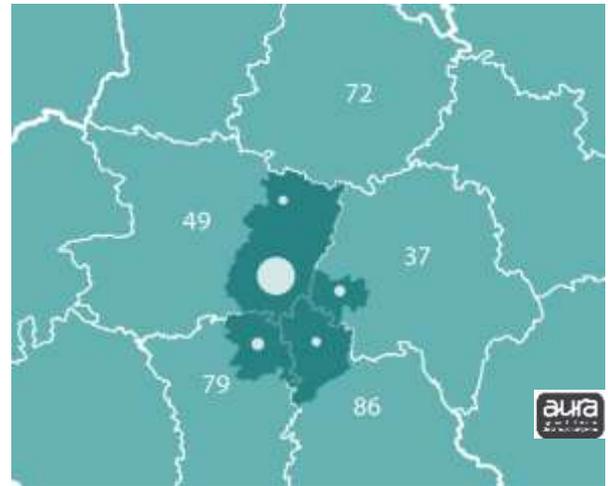
Et ce, aussi sagement que possible : les communautés ont conclu une feuille de route, un programme sur 1 à 3 ans et une convention de partage de moyens.



LES ACTIONS PRIORITAIRES :

// Exister dans un paysage territorial redessiné

Les cartes des compétences ont été redistribuées et les Régions prennent une place prépondérante. Cela crée de nouvelles opportunités de développement, mais cela peut être un frein lorsque l'on est en inter-région : le territoire doit pouvoir être lisible et audible depuis Angers, Niort, Tours, Poitiers, et ses enjeux compris depuis les capitales régionales.



La coopération est née en 2017 à l'occasion de l'élaboration des schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité du territoire – SRADDET – portés par les Régions. Les territoires ont été entendus : les schémas régionaux réalisés mentionnent ce particularisme et invitent à porter un regard attentif aux articulations interrégionales.

Dès lors, les 6 intercommunalités ont poursuivi les échanges d'expériences et les contributions (cf. encadré). Les derniers SCoT et PLUi des communautés sont porteurs de ce dialogue en objectifs d'aménagement et d'urbanisme comme par exemple, la revitalisation des centres ou l'organisation des mobilités durables.

Les étapes du travail engagé depuis 2017 :



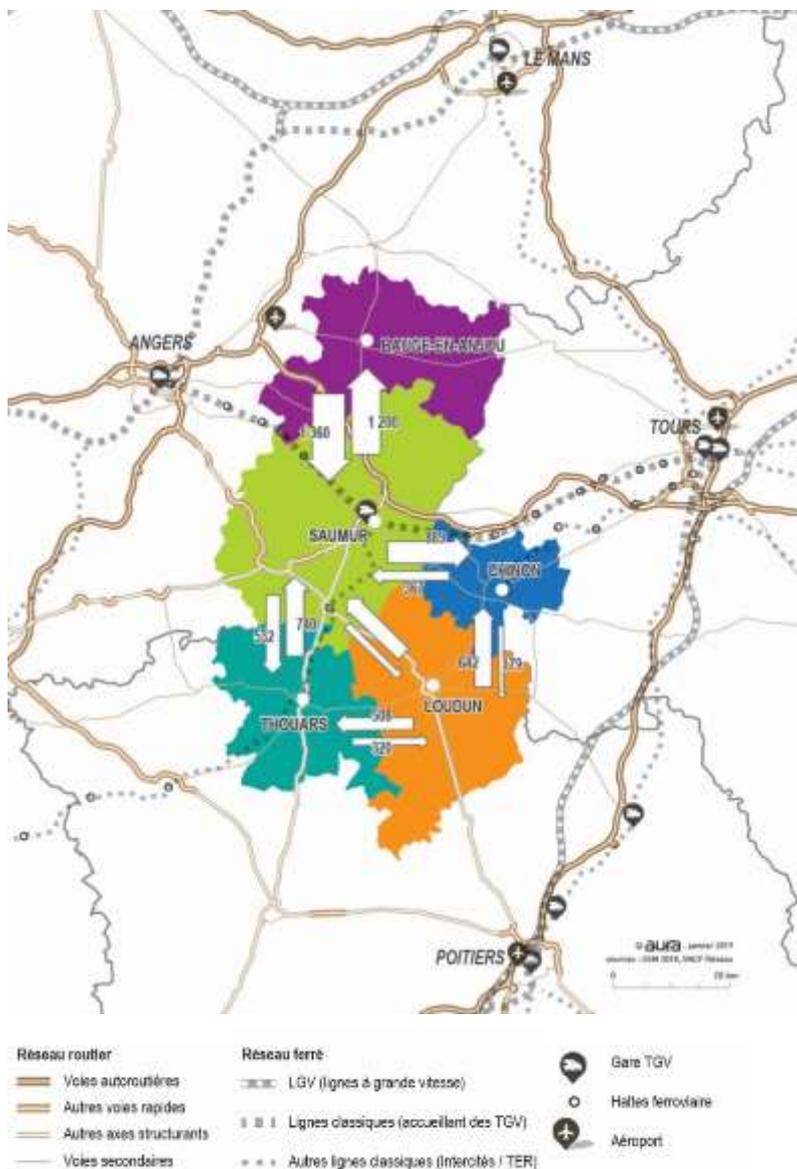
📎 à télécharger :

- Contribution vers les SRADDET – Mai 2017
- Recueil « vitalité commerciale et centralité » – Juin 2017
- Contribution pour les mobilités interrégionales – Février 2019
- Actes de la Confluence – Forum – Décembre 2019

// Œuvrer pour des mobilités interrégionales plus aisées et se préparer aux transitions environnementales et sociales

L'un des sujets majeurs traité dès 2018 et qui se poursuivra est celui de la mobilité entre les villes centres, les capitales départementales et régionales et les principaux sites d'emplois.

PRINCIPAUX FLUX ENTRE INTERCOMMUNALITES



Les échanges sont réels entre territoires de Confluence : la majorité des déplacements se font en interne et entre intercommunalités : ce sont près de 10000 flux quotidiens (carte), mais dépendants de la voiture individuelle. L'offre en transports collectifs n'est pas toujours adaptée, et peu lisible. Les offres alternatives se mettent doucement en place, parfois avec inventivité sur le territoire.

L'enjeu de la mobilité touche directement l'accès aux soins, à la formation et à l'emploi en milieu rural. Les intercommunalités auront prochainement à s'interroger sur la prise de compétence mobilités.

Sans attendre, les territoires de la Confluence ont souhaité informer et engager le dialogue avec les instances partenaires – État, Régions, SNCF, Réseau Ferré de France - en vue de faciliter les connexions interrégionales et donner une meilleure lisibilité à l'offre pour les usagers, et encourager le fret par une maintenance suffisante du réseau.

Les territoires de Confluence souhaitent poursuivre et développer les alliances (acteurs sociaux, entreprises) en faveur de la mobilité inclusive et du développement de nouvelles énergies.

📄 à télécharger : contribution pour les mobilités interrégionales – Février 2019

Demain les enjeux vus par ...

Thierry Perreau, Conseiller Régional Nouvelle-Aquitaine

« La révolution de nos mobilités nécessite de penser le réseau routier autrement que pour la voiture. La prise de compétence des transports par les Régions a solutionné de nombreux problèmes de liaisons interdépartementales. Désormais, ces problèmes se posent en interrégional, comme c'est le cas pour les territoires de Confluence. Le dialogue est nécessaire entre les EPCI (et les groupes d'EPCI comme c'est le cas ici) et les Régions. »

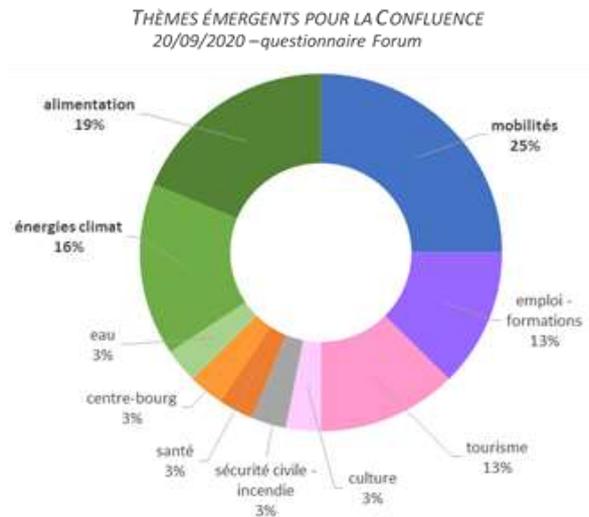
// LA VOLONTÉ DE POURSUIVRE CETTE COOPÉRATION

Cette alliance est portée par des communautés de petites villes moyennes, en frange interrégionale. Chacune de ces communautés sont sous multi-influence de villes et de pôles.

L'intérêt à coopérer est porté par la perméabilité entre limites administratives et par les liens que tous ont avec Saumur (équipements, formations, carrefour ferroviaire). Les communautés préfèrent au terme de polarité celui d'interdépendance perméable et de réseau.

Lors d'un Forum le 20 septembre 2019, les Territoires ont livré la synthèse de cette première feuille de route, et ont débattu des suites à donner avec l'État, les élus locaux et les partenaires régionaux, départementaux et consulaires.

Les travaux pourront se poursuivre autour des enjeux de mobilité, d'alimentation et d'énergie-climat.



L'alliance des Territoires de Confluence a vocation à :

- développer des projets communs, partager des stratégies, en dépassant à la fois les frontières administratives (départements, régions) et les schémas habituels de concurrence.
- permettre à chacun d'affirmer ses propres besoins dans son périmètre d'influence
- porter la voix du territoire à l'échelle régionale (Nouvelle-Aquitaine, Centre et Pays de la Loire), nationale et européenne, en étant force de proposition pour chacune des intercommunalités

LA SUITE > UNE GOUVERNANCE AGILE & UNE RECONNAISSANCE

Les Présidents des 5 intercommunalités souhaitent « continuer à travailler ensemble, à aborder les sujets qui nous préoccupent, en concertation avec les partenaires. Pour faire avancer les dossiers, il faudra s'attaquer à quelques actions précises » pour les sujets retenus.

Les actions sont menées volontairement et en mode coopératif :

Chaque intercommunalité choisit librement et s'engage, à travers la mise en œuvre de sa compétence, de façon variable selon le sujet : de la simple prise de connaissance, au partage d'expériences, la mise en réseau d'acteurs spécifiques, et jusqu'à des outils ou actions menées en commun.



Après 2020, la Coopération doit prendre de la force, en associant encore plus l'État, les Régions et les acteurs-ressources. Elle doit être une force lisible et reconnue par son expertise auprès des influenceurs de l'aménagement du territoire.

Demain les enjeux vus par ...

Philippe CHALOPIN, Maire de Baugé-en-Anjou et Président de la communauté Baugeois-Vallée

« Je note tout l'intérêt de disposer de cet **espace de discussion** qu'est la démarche de Confluence. Pas de structure, car ce qu'on veut faire c'est se parler. L'idée de se réunir sur des thématiques, sous forme de **partage d'expériences**, est une bonne chose. »

Jean-Michel MARCHAND, Président de l'agglomération Saumur val de Loire

« Il faut continuer à travailler ensemble, à aborder les sujets qui nous préoccupent, en concertation avec les citoyens et les partenaires. Pour faire avancer les dossiers, il faudra s'attaquer à quelques actions précises. **Pour que notre voix porte, il faut qu'on soit reconnu.** Au-delà de toutes les problématiques déjà abordées, quelques sujets nécessiteront une réflexion commune dans un futur proche : qualité de l'eau, emploi et formation, alimentation, valorisation économique et écologique de la filière bois. D'autres sujets, tels que la santé ou le tourisme ne sont pas à exclure non plus.»

Patrice PINAUT, Maire de Thouars et vice-président de la communauté du Thouarsais

« Si les territoires de Confluence se sont réunis pour échanger, c'est parce qu'ils ressentent un besoin de faire avancer des problématiques sur les territoires. Peut-être est-ce aussi parce que les Régions et les Départements ne se parlent pas assez entre eux que ce besoin s'est fait ressentir. Le rôle des territoires de Confluence est **un rôle d'échanges et de confrontation d'idée**, un rôle de « lanceur d'alertes » vis-à-vis des collectivités partenaires concernées, et **un rôle de lobbying**. Il faut une structure informelle, légère, mais suffisamment reconnue pour peser. Le territoire de Confluence n'est pas un territoire de repli, mais **un territoire d'ouverture et d'échange avec l'extérieur.** »

Denis FOUCHÉ, vice-président de la communauté Chinon Vienne et Loire
« Nous avons signé un contrat de **réciprocité** avec Tours métropole ces derniers mois. Nous pourrions travailler sur ce même principe avec Saumur, Loudun et Thouars (Baugé étant un peu plus loin). Il est dommage que le secteur de Bourgueil ne soit pas associé à ce travail de la Confluence car la communauté de communes Touraine Ouest Val de Loire n'y a pas adhéré ; mais **le périmètre actuel n'est pas fermé.** »

Martine PICARD, vice-présidente de la communauté du Pays Loudunais

« Le Pays Loudunais est en train de se structurer pour engager l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale et est en cours d'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial. La démarche des territoires de Confluence est d'un grand intérêt en tant que **source de connaissance et d'actions** comme celle de la mobilité du quotidien, les liens touristiques ou le bois-énergie. Les contrats de réciprocité peuvent être intéressants au niveau de la Confluence, pour rester sur **une formule souple, à la carte**, mais formalisée, de coopération. »

Morgan PRIOL, directrice adjointe de la DDT de Maine et Loire

« Au niveau de l'État, le constat du **besoin de dépassement du niveau départemental et régional** est partagé, ce qui suppose de travailler avec les DDT voisines. L'État est aujourd'hui dans une dynamique d'accompagnement des expérimentations des territoires. Il existe **un besoin pour la transition écologique de changer de modèle.** La feuille de route est donc conséquente, et des choix devront être faits sur les sujets prioritaires à traiter. Votre volonté est de rester sur une forme souple de coopération. L'État sera là pour être aux côtés des territoires de Confluence sur ces réflexions. »

ACTIONS « CONFLUENCE »

réalisées 2017-2019 et suites pour 2020/21

Il s'agit de faire face aux nouveaux enjeux d'aménagement et d'organisation des territoires avec l'évolution des pratiques de vie liées aux usages du numérique, au besoin de mobilités, au maintien et à l'accès aux services, avec en corollaire l'attractivité et le renouveau démographique en ruralité.

// Exister dans un paysage territorial redessiné

Le dynamisme des villes de la Confluence et la renommée de ces territoires revêt dans ce contexte une force supplémentaire. L'enjeu consiste à assurer une continuité de services et de moyens au sein des Territoires de Confluence interrégionale.

// ACTION - ATTRACTIVITÉ DES VILLES

PROMOUVOIR LA REVITALISATION
URBAINE DES VILLES & DE LEUR CENTRE

- / dresser le panorama commercial des territoires et leur aire d'influence
- / être attentif au maintien des services au public
- / recueillir les bonnes pratiques et expériences pour revitaliser les centres-ville et les villages
- / inscrire dans les documents d'urbanisme les objectifs de revitalisation urbaine et d'équilibres commerciaux
- / intéresser les partenaires, les décideurs et influenceurs



// Action - IDENTITÉ ET CADRE DE VIE

RENFORCER L'IDENTITÉ COMMUNE
FONDÉE SUR UN PATRIMOINE HORS DU
COMMUN & SUR SON POTENTIEL
ENVIRONNEMENTAL

- Actions menées via les partenariats et acteurs existants
- / illustrer le potentiel touristique et faciliter les dessertes des sites
 - / articuler les trames vertes et bleues et leur gestion associée.



ACTIONS « CONFLUENCE »

réalisées 2017-2019 et suites pour 2020/21

Les sujets émergents – mobilité, énergies, alimentation - invitent les territoires à se réinventer, aussi bien dans leurs actions que dans la manière de les mener en coopération.

Ces thèmes de la gestion des transitions interrogent donc le rôle que Territoires de Confluence peut apporter : celle d'un espace de dialogue, qui permet de monter en connaissance, coordonner les intérêts, voire partager des actions en leur faveur.

// Œuvrer pour des mobilités interrégionales plus aisées et se préparer aux transitions économiques et sociales

Les Plans climat air énergie que chacune des communautés finalise en 2019 seront la base d'une prise de connaissance des enjeux d'alimentation, d'énergies durables et de mobilités, voire d'actions complémentaires. La mobilité est le sujet le plus immédiat, amorcé dès 2018, et sous l'actualité de la compétence « LOM ».



// ACTION – MOBILITÉS INTERREGIONALES

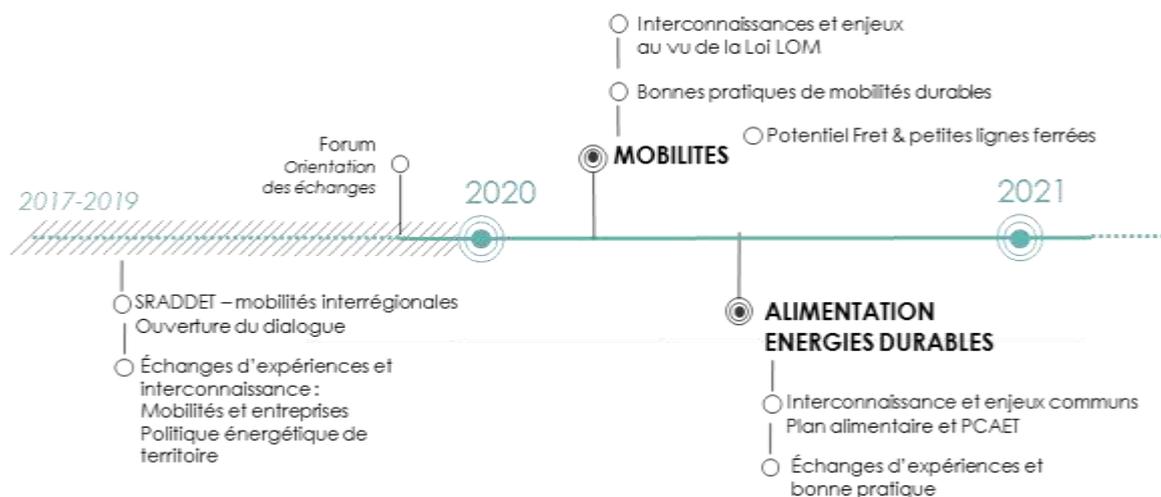
EXPRIMER D'UNE VOIX COMMUNE
L'INTEROPÉRABILITÉ DE LA MOBILITÉ

- / affirmer les liens de villes à villes, et l'intermodalité à l'appui des gares
- / s'exprimer devant les régions et la SNCF pour le fret, l'entretien des petites lignes & l'interconnexion horaire
- / développer le partenariat pour les mobilités des salariés, solidaires et durables
- / être aux côtés des Régions pour faciliter l'interopérabilité entre modes de transport
- / recueillir les bonnes pratiques et expériences de mobilités durables associées à l'offre d'emplois et les entreprises
- / dessiner un développement urbain propice aux mobilités durables

// ACTION - ALIMENTATION & ÉNERGIES DURABLES

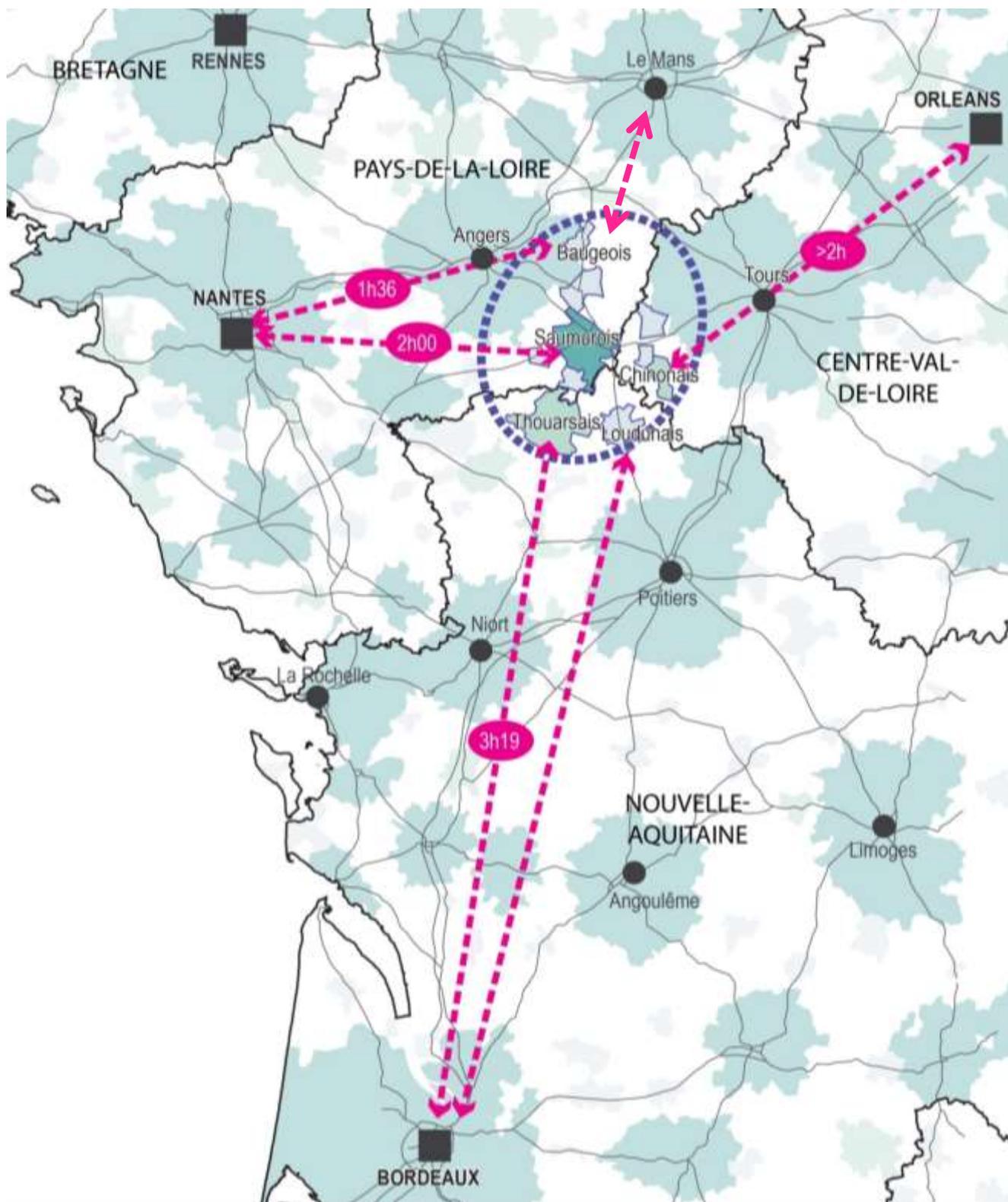
FAIRE FRUCTIFIER LES RESSOURCES DU LOCAL ET PRÉPARER LES TERRITOIRES AUX NOUVELLES PRATIQUES

- / faire ressortir les actions convergentes à l'appui des PCAET approuvés
- / recueillir les bonnes pratiques et expériences en matière de politiques des transitions : énergies et alimentation, et économies durables
- / identifier des facilitateurs communs le cas échéant



Les Territoires de Confluence

UN ESPACE DE TRANSITION AU CARREFOUR DE LA TOURAINE, DU POITOU ET DE L'ANJOU



Décembre 2019

Cartographies et statistiques : Agence d'urbanisme de la Région angevine
Coordination de la coopération : ac.moron@agglo-saumur.fr- tel : 02 53 93 50 77
CA Saumur val de Loire - CS 54030 – 49408 SAUMUR CEDEX